

DECLARATION DE CONFORMITE

Le fabricant:

N.V. SIOEN
FABRIEKSTRAAT 23
8850 ARDOOIE

déclare que l'EPI neuf décrit ci- après:

ARTICLE : parka 193A

PES + enduction PVC

GP 9155

est conforme aux dispositions de la Directive 89/686/CEE et, le cas échéant, à la norme nationale transposant la norme harmonisée n° **nihil** (2003) (pour les EPI visés à l'article 8 paragraphe 3) est identique à l' EPI ayant fait l'objet de l'attestation "CE" de type n° **nihil** délivrée par:

nihil

est soumis à la procédure visée à l'article 11 partie A/partie B de la directive 89/686/CEE, sous la contrôle de l'organisme notifié:

nihil

Fait à Ardoonie, le 16/06/2009

Signature
J.N. SIOEN
Administrateur Délégué

i.o.
N.V. SIOEN
Ann KERCKHOVE
Q.A. MANAGER

Les informations contenues dans ce document sont la stricte propriété de la société SIOEN NV. Elles ne peuvent être utilisées par le destinataire que sous la forme dans laquelle elles lui ont été envoyées. N'importe quelle modification apportée aux informations contenues dans ce document sera considérée comme un faux en écritures, qui expose le destinataire à des poursuites au pénal.